



RECONNUS D'UTILITÉ ÉCONOMIQUE



DISTRIBUTION



LOCATION



MAINTENANCE
SERVICES



MATÉRIELS
BÂTIMENT
TRAVAUX
PUBLICS



MATÉRIELS
MANUTENTION
LEVAGE

www.dlr.fr
FÉDÉRATION NATIONALE
DES DISTRIBUTEURS,
LOUEURS ET RÉPARATEURS
DE MATÉRIELS DE BÂTIMENT,
DE TRAVAUX PUBLICS
ET DE MANUTENTION

RECONNUS D'UTILITÉ ÉCONOMIQUE

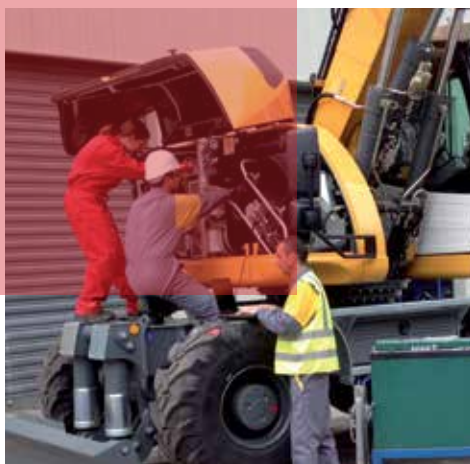
depuis 1965

Créé en 1965, le DLR regroupe et fédère aujourd'hui les entreprises des secteurs de la distribution, de la location, de la maintenance et des services pour les matériels destinés au BTP et à la manutention* : autant de professionnels reconnus d'utilité économique pour leurs investissements et leurs offres innovantes, ainsi que pour leurs actions de recrutement et de formation des jeunes et des salariés qui participent à renforcer la localisation des emplois.

Les missions du DLR

Au carrefour de plusieurs filières, le DLR agit à la fois en qualité de représentant, d'intermédiaire et d'activateur. Ses instances, qui œuvrent auprès des pouvoirs publics, travaillent en étroite collaboration avec les organisations professionnelles nationales et internationales, et avec les grands institutionnels (banques, assurances, salons professionnels, certificateurs...).

La Fédération représente et conseille les entreprises ; elle agit pour la défense de leurs intérêts dans un contexte économique et social en forte mutation, elle les accompagne dans la conduite du changement, les aidant à optimiser leur professionnalisme et leur compétitivité.



Le DLR, outil d'influence

- > Le DLR participe à l'élaboration de "règles du jeu professionnel" propices à l'activité des entreprises. Il négocie la convention collective et les conditions générales de vente/location, veille à l'adéquation des formations professionnelles avec l'évolution des métiers et des technologies, facilite la prise en compte des critères de qualité, de sécurité et d'environnement.

Le DLR, outil de promotion

- > Le DLR a pour mission de promouvoir les filières qu'il représente : auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des jeunes en recherche de formation, des salariés, des demandeurs d'emploi et du grand public.

Le DLR, outil d'analyse

- > Le DLR a valeur de véritable observatoire : il favorise l'échange et le dialogue entre professionnels et réalise des études permettant à chacun d'acquérir la visibilité et la perspective indispensables à la bonne appréciation et à l'anticipation du marché.

* Entreprises de bâtiment et de travaux publics, collectivités locales, événementiel, industrie, logistique, grande distribution, transport, nettoyage...

LA CHARTE PROFESSIONNELLE DU DLR

Un engagement éthique et responsable

Les membres du DLR partagent une conception commune du professionnalisme, basée sur cinq principes :

1

Assumer sa responsabilité d'employeur dans la légalité, la justice et le respect des hommes

2

Adopter une attitude commerciale honnête, diligente, fidèle aux engagements pris et aux contrats librement conclus

3

Se **comporter** loyalement avec ses partenaires en excluant tout dénigrement gratuit, toute diffusion malveillante d'informations erronées, toute démarche communément admise comme discourtoise

4

Assurer sa fonction économique de distributeur ou de loueur, en recherchant sa rentabilité par l'usage d'une gestion saine et le refus de tout comportement susceptible de nuire à l'intérêt général de la profession

5

Participer à la vie du DLR dans l'acceptation des statuts et dans le souci d'une solidarité constructive



Pourquoi adhérer au DLR ?

- > **Pour gagner du temps et obtenir rapidement des réponses à vos questions.**
- > **Pour bénéficier de conseils et de services "sur mesure".**
- > **Pour échanger entre professionnels.**
- > **Pour sécuriser vos décisions.**
- > **Pour investir sur le devenir de votre profession et de votre entreprise.**

Pour que l'avenir de votre entreprise ne se décide pas sans vous !

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

L'offre du DLR

Le DLR est un OUTIL au service de ses adhérents. La Fédération met à la disposition de chacun les moyens permettant de mieux piloter son activité : fil d'information, fonds documentaire, conseil en ligne, formations, accompagnements et audits personnalisés.

Vous informer

Pour relayer régulièrement les informations qui intéressent vos filières, le DLR a mis en place divers supports :

- > **www.dlr.fr** : votre site internet.
- > **Mag2** : votre magazine annuel.
- > **newsletter** : votre information électronique mensuelle.
- > **actu** : votre tableau de bord mensuel de veille législative, réglementaire et jurisprudentielle.
- > **www.guidedlr.fr** : l'annuaire en ligne des adhérents.

La Fédération publie un baromètre conjoncturel trimestriel et le bilan annuel de l'activité économique des différentes filières. Elle réalise également, chaque année, la synthèse des ratios comptables ainsi que le rapport économique et social des professions concernées.

Vous fournir les documents indispensables

La Fédération met à votre disposition un fonds documentaire, actualisé en permanence :

- > textes réglementaires et articles de loi
- > jurisprudences ciblées
- > guides pratiques
- > notes techniques
- > contrats types...



Vous conseiller en ligne

À tout moment, vous pouvez recourir au soutien de spécialistes compétents, dans les domaines du droit social, commercial, fiscal, de la sécurité, de l'environnement, de la formation...

Vous accompagner

Les spécialistes du DLR peuvent également vous proposer un conseil personnalisé :

- > accompagnement social et ressources humaines.
- > audit en matière de sécurité, d'environnement, de qualité.
- > formations sur mesure...

L'enjeu : vous aider à bâtir votre plan d'actions en toute connaissance de cause.

LABEL SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Le DLR labellise votre exigence en matière de sécurité et de respect de l'environnement



Le label SE (Sécurité Environnement) est une labellisation créée par le DLR. Il atteste des efforts des entreprises qui intègrent la sécurité de leurs collaborateurs et le respect de l'environnement dans leurs pratiques.

Cette labellisation est basée sur un référentiel de conformité qui prend notamment en compte les équipements, les bâtiments, la formation et l'évaluation des risques.

Elle se décline en 2 niveaux :

- > **Le niveau SE** qui regroupe toutes les obligations réglementaires et les exigences techniques.
- > **Le niveau SE+** qui introduit en plus des notions de management de la sécurité et de l'environnement.

La mise en place du référentiel est validée par un audit de vérification effectué par un auditeur indépendant. La décision de labellisation ou de renouvellement est ensuite prise par la commission de labellisation, pour une durée déterminée (2 ans au maximum).



L'ÉQUIPE DU DLR ET SES VALEURS

Le DLR est animé par de nombreux responsables d'entreprises de la profession, ainsi que par une équipe d'une dizaine de collaborateurs. Il est administré par un bureau national, dont les grandes orientations sont relayées sur le terrain par sept présidences régionales (Centre-Est, Est, Ile-de-France, Normandie-Nord, Ouest, Sud-Est et Sud-Ouest).

Le sens de l'engagement

Le DLR fédère des dirigeants d'entreprises convaincus du bénéfice de l'action collective au service du développement de l'activité économique et de la pérennisation des emplois.

L'esprit d'entreprise

Le DLR rassemble des entreprises à taille humaine qui s'engagent aux côtés de leurs clients — en termes de moyens humains, de compétences et d'infrastructures — pour faire aboutir leurs projets.

La volonté d'être utile

Le DLR accompagne des professionnels qui ont à cœur d'apporter chaque jour à leurs clients des solutions utiles et durables, en termes de matériels et de services.



Le DLR rassemble

- > Un congrès annuel
- > Des rencontres professionnelles dans nos 7 régions
- > Des journées métiers Distribution et Location
- > Des commissions de réflexion et des groupes de travail
- > Des sessions de formation
- > Un forum annuel des dirigeants
- > Un Club DLRH
- > Des manifestations et salons professionnels



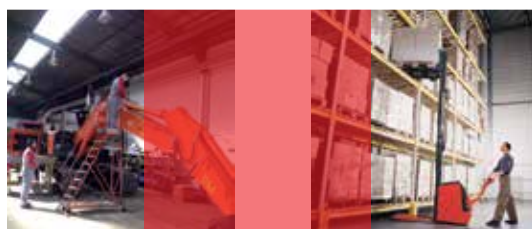
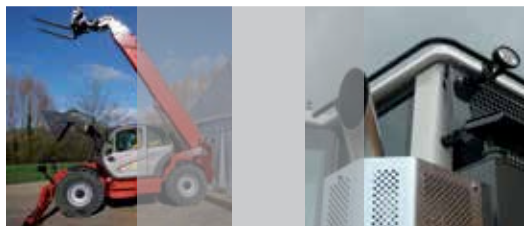


Une Fédération très engagée

Porteur de nombreux dossiers et actions touchant tous les domaines de l'entreprise, le DLR travaille avec de multiples interlocuteurs :

- > **Les ministères** : finances, économie, industrie, éducation nationale, travail, transports, environnement...
- > **Les élus** : députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux, maires, élus intercommunaux...
- > **Les administrations** : DGE, DGDDI, DGCCRF, DIRECCTE, CNAM, Pôle emploi, rectorats...
- > **Les organisations professionnelles** : CEDAP, CISMA, ERA, FICIME, FNAR, FNTP, FFB, SEDIMA, SEIMAT, UFL...
- > **Et diverses autres structures** : AFNOR, AFPA, AGEFIDIS, AGEFOS/AGEFOMAT, ASDM, Banque de France, CODINF - CODEBAT, COFOM, IPAF, lycées professionnels et CFA, ONISEP, OPPBTP...





19, rue de l'Université - 93160 NOISY-LE-GRAND
tél : 01 49 89 32 32 - fax : 01 49 89 32 30 - email : contact@dlr.fr
www.dlr.fr